



Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie



Rapport d'activité 2025

www.sdes73.com

Sommaire

01. L'édito du Président — page 3

02. La vie du syndicat — page 4

LES ÉLUS DU SDES - page 4

- Hommage à Serge TICHKIEWITCH
- Les élus du SDES ont reçu Madame la préfète
- Visite de M. Pannekoucke aux élus du groupement TEARA
- FOCUS Les évolutions statutaires du SDES travaillées dès 2025

LES AGENTS DU SDES - page 7

LES FINANCES - page 8

LES MARCHÉS PUBLICS - page 11

LA COMMUNICATION - page 12

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE - page 13

03. Électricité — page 14

LE PATRIMOINE DE LA CONCESSION - page 14

- Préparer le patrimoine de la concession aux enjeux de demain
- Les actions renforcées également en matière de transition énergétique
- Des négociations également autour de l'article 8
- Visite de chantier avec Enedis

ENFOUISSEMENT ET SÉCURISATION - page 16

DES RÉSEAUX

ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ - page 17

- Préparation anticipée du marché 2026-2027

04. Mobilité électrique — page 19

DES INSTALLATIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE - page 20

UN TRAVAIL STRATÉGIQUE AVEC - page 20

LA RÉVISION DU SDIRVE

05. Transition énergétique — page 22

LE PATRIMOINE BÂTI - page 20

- Audits énergétiques du patrimoine bâti
- Travaux de rénovation du patrimoine bâti
- Le Fonds Chêne
- L'expérimentation des compteurs connectés, en phase d'exploitation

CERTIFICAT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE - CEE - page 24

CONSEIL EN ÉNERGIE - page 25

- Accompagnement des conseillers en énergie
- Quels retours des communes sur nos actions ?
- Webinaire café sur les capteurs de température connectés
- Une réflexion de fond sur l'évolution des accompagnements

06. Énergies renouvelables — page 26

LES ÉTUDES D'OPPORTUNITÉS POUR - page 26

LES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

LES ÉTUDES POUR DES PROJETS - page 27

PHOTOVOLTAÏQUES SUR TOITURE

DES ÉTUDES POUR DES PROJETS - page 27

HYDRAULIQUES

MAIS AUSSI DES PROJETS EN INTERNE - page 27

CHALEUR RENOUVELABLE - page 28

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE - page 29

07. Éclairage public — page 30

DIAGNOSTIC DES PARCS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - page 30

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - page 31

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

Directeur de publication : Michel DYEN
Directeur de rédaction : Nathalie LAUGIER
Conception : Fostine SILVESTRE, Orphée BUGNARD, Luc BERNARD
Réalisation graphique : Morgane SIMON - 06 62 19 80 87

Crédits photographiques : le SDES, SO DUPONTRENOUX, Laurent FABRY photographe, Freepick

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA SAVOIE

Bâtiment le 3D 81 rue de La Petite Eau 73290 La Motte-Servolex

Téléphone : 04 79 26 42 10

Courriel : sdes@sdes73.com



Michel DYEN
@LaurentFabryphotographe

L'édito du Président

Chères Collectivités, chers Élus,

Madame, Monsieur,

2025 marque une nouvelle étape de l'évolution du Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie. Né de l'unification des communes, le SDES n'a cessé depuis d'être une collectivité au service des collectivités savoyardes. D'abord, dans la gestion de leurs réseaux électriques, les compétences du SDES se sont peu à peu étendu pour vous accompagner dans les domaines de la transition énergétique et de la mobilité électrique.

Aujourd'hui, dans un contexte marqué par l'urgence climatique et la nécessité de renforcer les coopérations territoriales, il apparaît indispensable de faire évoluer de nouveau le SDES pour renforcer l'action du syndicat et affirmer son positionnement au plus près des collectivités locales.

L'année 2025 a donc été consacrée à la mise en forme de notre nouvelle offre d'accompagnement qui sera opérationnelle dès 2026. Nous vous proposerons de nouvelles compétences comme le gaz, les réseaux de chaleur et de froid, l'éclairage public et également une évolution de notre offre d'accompagnement de la transition énergétique.

Les évolutions portent également sur la forme même de notre structure. Le SDES, d'abord un syndicat de communes marque une évolution, en 2025, nous devenons un syndicat de collectivité. Cette évolution permet pour la première fois depuis sa création, aux communes en régies et aux EPCI de bénéficier des prestations du SDES et de prendre part à la gouvernance de notre syndicat.

Soyez assuré que mes collègues élus et mes équipes ont œuvré tout au long de cette année 2025, pour construire un projet qui réponde le mieux à vos besoins sur le territoire et qui soit un véritable levier pour la transition énergétique de notre département.

Vous souhaitant une bonne lecture,

Michel DYEN

02. La vie du syndicat

Le SDES, ce sont des agents et des élus qui vous accompagnent dans vos projets énergétiques depuis 29 ans. Dans l'opérationnel, dans le conseil ou encore dans le travail stratégique, nos équipes ont à cœur de faire vivre notre syndicat.

7
bureaux
syndicaux

5
comités
syndicaux

6
vice-présidents

80
élus

118
décisions
du Président

104
délibérations
prises au cours
de l'année

LES ÉLUS DU SDES

En 2025, 7 bureaux syndicaux se sont réunis et ont adopté 54 délibérations. 50 délibérations ont été présentées lors des 5 comités syndicaux. Et le président a signé 118 décisions au cours de cette année. Les instances ont été l'occasion d'échanger sur les différentes missions assurées par le SDES, telles que la concession, les réseaux de chaleur ou encore l'accompagnement des communes dans leurs projets de rénovation énergétique.

Les comités syndicaux ont permis également d'inviter des intervenants qui ont apporté un éclairage sur certains sujets comme par exemple, l'adaptation sur le changement climatique par Madame Maffre Deprost de la Direction départemental des territoires de la Savoie ou encore une session d'acculturation à l'Intelligence Artificielle par le Comptoir des Signaux.

TROMBINOSCOPE DES ÉLUS

LE PRÉSIDENT



Michel DYEN
Maire de Saint-Alban-Leysse

LES VICES PRÉSIDENT.E.S



1^{ER} VICE PRÉSIDENT
Administration générale, Finances
Jean-Claude RAFFIN
Maire de Modane



2^{ÈME} VICE PRÉSIDENT
Concession, travaux d'enfouissement
des réseaux
Jean-Marc VIAL
Adjoint au Maire d'Aix-les-Bains



3^{ÈME} VICE PRÉSIDENT
Relations extérieures, Communication
Serge DAL BIANCO
Maire de Saint-Vital



4^{ÈME} VICE PRÉSIDENTE
Transition énergétique
Marie-Claire BARBIER
Maire de Chindrieux



5^{ÈME} VICE PRÉSIDENT
Concession, travaux d'enfouissement
des réseaux
Alain ZOCCOLO
Maire de Mercury



6^{ÈME} VICE PRÉSIDENTE
Transition énergétique
Chantal MARTIN
Maire de Moûtiers

LES ÉLUE.E.S DU BUREAU SYNDICAL



Robert
AGUETTAZ
Maire du Viviers-du-Lac



Yves
BERTHIER
Maire de La Broidoire



Béatrice
SANTAIS
Maire de Montmélian



Serge
TICHKIEWITCH
Maire d'Aillon-le-Jeune



Roger
BLANC-COQUAND
Maire de Saint-Pancrace



Christian
RAUCAZ
Maire de Verrens-Arvey



Hommage à *Serge Tichkiewitch*

Serge TICHKIEWITCH, maire d'Aillon-le-Jeune et membre du bureau syndical du SDES depuis 2020 nous a quitté en 2025. Les agents et les élus du SDES, rendent hommage à son engagement.



Les élus du SDES ont reçu Madame la préfète

Le 12 novembre, Madame Vanina NICOLI, Préfète de la Savoie et Monsieur Julien PAILHERE, sous-préfet de la Savoie nous ont fait l'honneur de leur visite au SDES. L'occasion d'évoquer les enjeux à venir, les projets et les actions conjointes à mener entre le SDES et la Préfecture de Savoie.

Nos élus ont également eu le plaisir de présenter aux équipes de la Préfecture notre projet d'évolution statutaire et de prise de nouvelles compétences.

Visite de M. Pannekoucke aux élus du groupement TEARA

En décembre 2025, le SDES a reçu les présidents et directeurs des syndicats d'énergie d'Auvergne Rhône Alpes (TEARA). L'ensemble des syndicats d'Auvergne-Rhône-Alpes ont pour habitude de se réunir plusieurs fois par an pour des groupes de travail sur leurs enjeux et problématiques communes. Le SDES a ainsi eu le plaisir de les recevoir en Savoie.

À cette occasion, l'assemblée a convié le président de région Fabrice PANNEKOUCKE pour des échanges sur le rôle et l'avenir des syndicats d'énergie notamment au regard d'annonces gouvernementales survenues quelques jours plus tôt.

Le Premier ministre, dans un courrier, a proposé de faire des départements les "chefs de file des réseaux de proximité" dont les réseaux de distribution d'électricité et de gaz. Les syndicats d'énergie ont donc souhaité interpeller le président de région, ainsi que l'ensemble de leurs communes membres à ce sujet. Une motion, proposée par la FNCCR² a donc été adoptée pour réaffirmer l'appartenance de la compétence "distribution d'électricité" au sein du bloc communal.



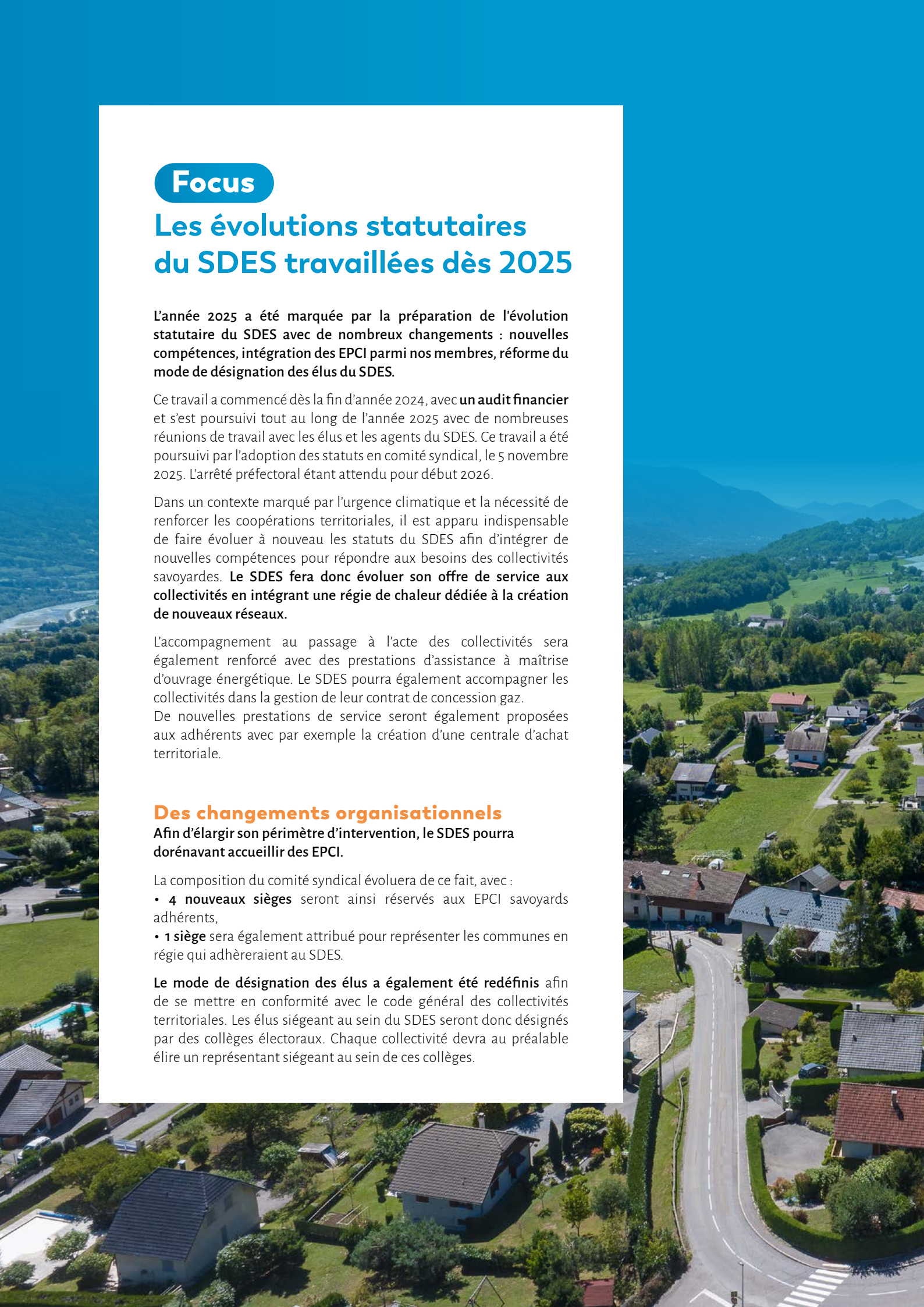
Fort de ces échanges, les représentants de syndicats d'énergie ont poursuivi leur travail en échangeant sur les actualités tel que : la décarbonation des réseaux gaz, l'équilibre mixte¹ des énergies ou encore le décret FACE 2026.

Des échanges toujours riches sur les bonnes pratiques, les difficultés de chacun, qui nous permettent de répondre aux besoins de nos territoires et de nos communes respectives.



¹ Le mix énergétique correspond à la répartition des différentes sources d'énergies primaires consommées dans une zone géographique donnée.

² Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies



Focus

Les évolutions statutaires du SDES travaillées dès 2025

L'année 2025 a été marquée par la préparation de l'évolution statutaire du SDES avec de nombreux changements : nouvelles compétences, intégration des EPCI parmi nos membres, réforme du mode de désignation des élus du SDES.

Ce travail a commencé dès la fin d'année 2024, avec **un audit financier** et s'est poursuivi tout au long de l'année 2025 avec de nombreuses réunions de travail avec les élus et les agents du SDES. Ce travail a été poursuivi par l'adoption des statuts en comité syndical, le 5 novembre 2025. L'arrêté préfectoral étant attendu pour début 2026.

Dans un contexte marqué par l'urgence climatique et la nécessité de renforcer les coopérations territoriales, il est apparu indispensable de faire évoluer à nouveau les statuts du SDES afin d'intégrer de nouvelles compétences pour répondre aux besoins des collectivités savoyardes. **Le SDES fera donc évoluer son offre de service aux collectivités en intégrant une régie de chaleur dédiée à la création de nouveaux réseaux.**

L'accompagnement au passage à l'acte des collectivités sera également renforcé avec des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique. Le SDES pourra également accompagner les collectivités dans la gestion de leur contrat de concession gaz.

De nouvelles prestations de service seront également proposées aux adhérents avec par exemple la création d'une centrale d'achat territoriale.

Des changements organisationnels

Afin d'élargir son périmètre d'intervention, le SDES pourra dorénavant accueillir des EPCI.

La composition du comité syndical évoluera de ce fait, avec :

- **4 nouveaux sièges** seront ainsi réservés aux EPCI savoyards adhérents,
- **1 siège** sera également attribué pour représenter les communes en régie qui adhèreraient au SDES.

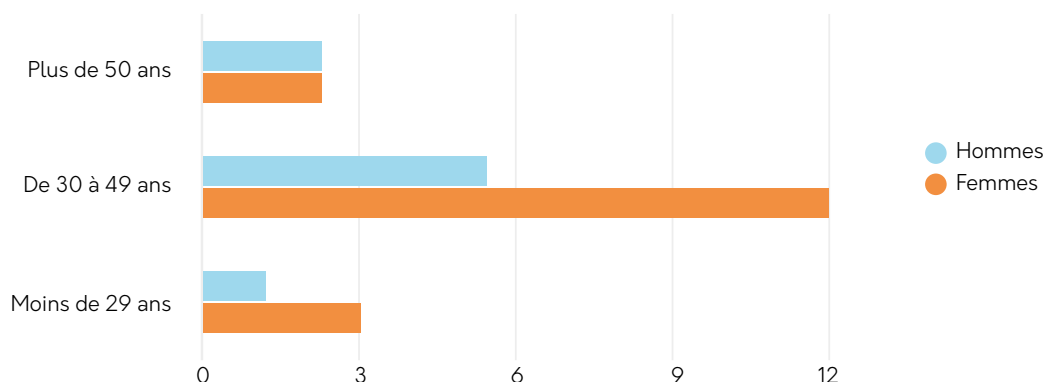
Le mode de désignation des élus a également été redéfini afin de se mettre en conformité avec le code général des collectivités territoriales. Les élus siégeant au sein du SDES seront donc désignés par des collèges électoraux. Chaque collectivité devra au préalable élire un représentant siégeant au sein de ces collèges.

LES AGENTS DU SDES

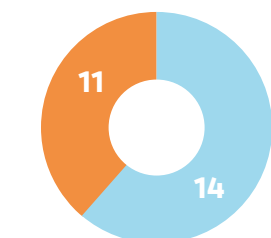
Afin d'anticiper sur les évolutions à venir et principalement le déploiement de nouvelles compétences, les services du SDES se sont renforcés tant sur le plan des services opérationnelles que sur le plan des services support.



PYRAMIDE DES ÂGES DES AGENTS

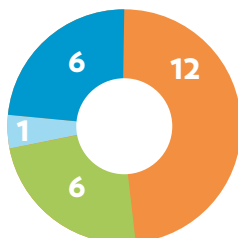


RÉPARTITION DES 25 AGENTS
PAR FILIÈRE



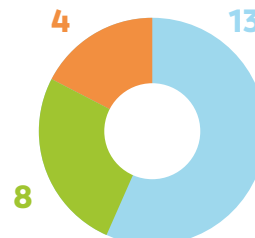
● Technique
● Administrative

RÉPARTITION DES 25 AGENTS
PAR PÔLE



● Administrative générale
● Concessions et travaux
● Transition énergétique
● Direction

RÉPARTITION DES 25 AGENTS
PAR CATÉGORIE



● A
● B
● C

Organigramme des agents du SDES



Pour rester informé de l'actualité du SDES retrouvez nous sur les réseaux sociaux et sur notre site internet.



www.sdes.fr



LES FINANCES

NATURE	2025	par rapport à 2024
Mandats	3 759	-3%
Titres	1 075	+49%



11 jours

Délai moyen de paiement
29 jours en 2024

Compte administratif 2025

⌵ RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

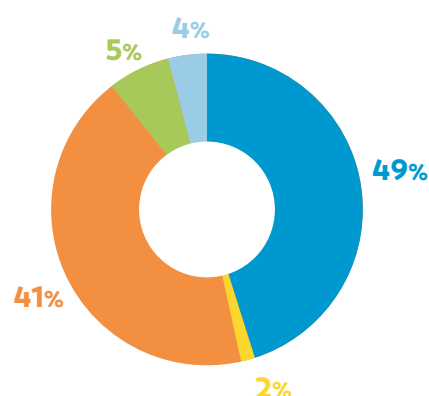
Les recettes de fonctionnement du syndicat hors résultat reporté sont relativement stables. Elles sont constituées par le produit de l'accise sur l'électricité qui continue de progresser depuis la réforme intervenue en 2023.

À noter que les subventions de fonctionnement comptabilisées au chapitre 013 progressent significativement entre 2024 et 2025. Ces recettes traduisent la volonté du SDES de s'inscrire dans des programmes nationaux ou européens destinés à financer des postes et des actions en faveur de la transition énergétique. Cette démarche permet d'ajuster au plus bas le tarif des prestations de service proposées aux collectivités adhérentes.

CHAPITRE	MONTANT (€)
012-Résultat de fonctionnement reporté	13 565 680
013-Atténuations de charges	545 414
70-Produits services / domaine et ventes divers	177 202
731-Fiscalité locale	11 267 696
74-Dotations et participations	1 432 035
75-Autres produites de gestion courante	1 002 451
77-Produits spécifiques	25

- 012-Résultat de fonctionnement reporté
- 013-Atténuations de charges
- 731-Fiscalité locale
- 74-Dotations et participations
- 75-Autres produites de gestion courante

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



⌵ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

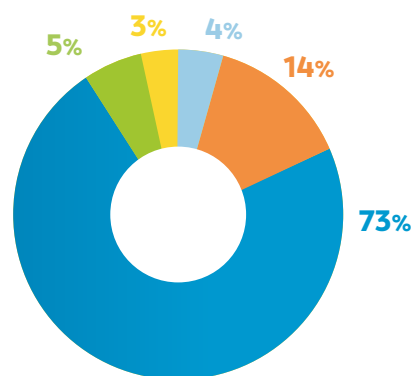
Le reversement de l'accise sur l'électricité constitue le 1er poste de dépense de fonctionnement du SDES.

Les dépenses de personnel sur l'exercice ont légèrement progressé (+160 000€). Ces dépenses visent à adapter l'organisation du SDES en vue de ses nouvelles perspectives. Elles sont également à mettre en rapport avec les subventions reçus en vue du financement de ces postes. Les autres dépenses de fonctionnement ont été très largement contenu sur la période.

CHAPITRE	MONTANT (€)
011-Charges à caractère général	460 739
012-Charge de personnel et frais assimilés	1 486 715
014-Atténuations de produits	7 755 807
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	585 461
65-Autres charges de gestion courante	349 740
66-Charges financières	4 977
67-Charges spécifiques	52 647
74-Dotations particulières	26

- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 67 - Charges spécifiques
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 014 - Atténuations de produits

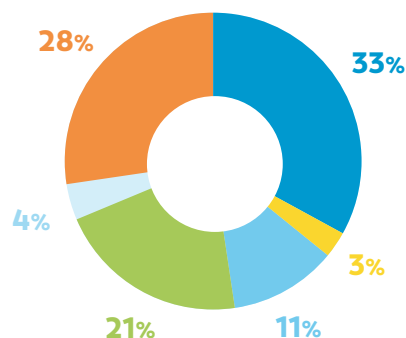
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



↓ RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	MONTANT (€)
001 - Solde d'exécution de la section investissement reporté	6 403 207
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	585 461
041 - Opérations patrimoniales	124 811
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 225 297
13 - Subventions d'investissement	4 111 066
20 - Immobilisations incorporelles	449
21 - Immobilisations corporelles	713
23 - Immobilisations en cours	118 839
4581 - Annulation d'opérations pour compte de tiers	741 153
4582 - Opérations pour compte de tiers	5 460 287
74 - Dotations et participations	2 135

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



- 001-Solde d'exécution de la section investissement reporté
- 040-Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 10-Dotations, fonds divers et réserves
- 13- Subventions d'investissement
- 4581- Dépenses annulation d'opérations pour compte de tiers
- 4582- Opérations pour compte de tiers

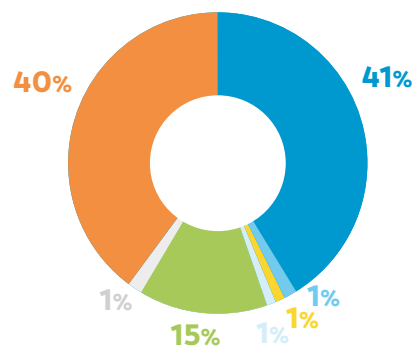
↓ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement du SDES sont traditionnellement orientées vers la mise en souterrain des réseaux secs des collectivités. Ces travaux concernent les réseaux électriques (pour plus de 5 millions d'euros) et les autres réseaux secs des collectivités (pour plus de 5,5 millions d'euros). Les montants investis en 2025 sont largement supérieurs aux montants investis en 2024 (+ de 3 millions d'euros).

Ces montants s'établissent même à des niveaux supérieurs à ceux des exercices antérieurs. De la même façon, le niveau des subventions versées par le SDES à ses collectivités adhérentes a plus que doublé entre l'exercice 2025 et l'exercice 2024, témoignant de l'engagement constant du SDES auprès de ses collectivités.

CHAPITRE	MONTANT (€)
4581 - Opération pour compte de tiers	8,2
4582 - Annulation d'opération pour compte de tiers	3,2
041 - Opérations patrimoniales	1,4
13 - Subventions d'investissement	1,2
16 - Emprunts et dettes assimilées	90 936
20 - Immobilisations incorporelles	105 598
204 - Subventions d'équipement versées	1 913 031
21 - Immobilisations corporelles	118 366
23 - Immobilisations en cours	5 270 038
26 - Participations et créances rattachées à des parties	50 000
27 - Autres immobilisations financières	8 031

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- 4581- Annulation d'opérations pour compte de tiers
- 4582- Opérations pour compte de tiers
- 041-Opérations patrimoniales
- 20- Immobilisations incorporelles
- 204- Subventions d'équipement versées
- 21- Immobilisations corporelles
- 23- Immobilisations en cours



Un nouvel outil comptable

En juin 2025, le SDES a fait le choix de changer de logiciel de suivi financier.

Ce changement n'est pas anodin, il a entraîné une mobilisation accrue du pôle administratif dans sa totalité, tant du point de vue du contrôle de gestion pour la migration des données et le paramétrage du logiciel, de la comptabilité et des marchés publics pour modifier les procédures, assurer la continuité de l'exécution budgétaire.

L'ensemble des agents du SDES, ont également été concernés avec une phase de formation pour ce nouvel outil et les nouvelles procédures. Des évolutions d'outils nécessaires pour répondre à nos besoins, sécuriser nos actions et assurer le suivi de nos opérations.

LES MARCHÉS PUBLICS

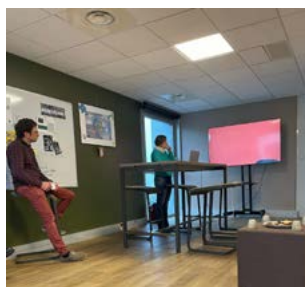
En 2025, les équipes du SDES suivent plus d'une centaine de marchés. Plus de la moitié des marchés lancés ont fait l'objet d'une consultation spécifique, alors que les autres consultations ont été passées dans le cadre de marchés subséquents.

Une politique d'achat opérationnelle

2025 a permis la mise en place de la politique d'achat du SDES, validée en fin d'année 2024. Cette politique se construit autour de 3 axes :

- **Garantir les principes fondamentaux** de la commande publique et respecter la réglementation en vigueur ;
- **Identifier, maîtriser nos processus** et organiser la fonction achat du SDES ;
- **Accroître la performance marché** dans une logique d'achat responsable et durable.

Une équipe formée



Pour répondre à ces trois axes, la fonction achat a été structurée tant du point de vue organisationnel que du point de vue technique.

Cette structuration contribue notamment à un service plus qualitatif

et plus réactif, grâce à 3 agents et à un service comptable renforcé.

Parallèlement, 4 cafés achats ont été organisés au courant de l'année afin de sensibiliser chacun des agents du SDES à des sujets de fond, de forme et de contexte liés aux marchés publics.

Des marchés renouvelés

Parallèlement aux évolutions structurelles, les marchés utilisés pour le suivi des opérations de travaux d'enfouissement se sont renouvelés. La stratégie d'achats en matière de travaux a été revue et a fait l'objet d'un accord-cadre à bons de commande allotis par territoire et par métiers.

L'accord-cadre maîtrise d'œuvre a également fait l'objet d'un renouvellement et a été conclu avec cinq entreprises qui seront régulièrement remises en concurrence via des marchés subséquents.

Les prestations complémentaires telles que les diagnostics amiante et la coordination du service de protection et de sécurité ont également fait l'objet d'une nouvelle consultation et de la conclusion de nouveaux marchés.

Développement durable

Le SDES poursuit une stratégie achat prenant en compte des éléments de développement durable.

Tous les nouveaux marchés du SDES incluent une clause ou un critère de développement durable (sociale et/ou environnementale). Cette évolution est une vraie volonté de la politique d'achat du SDES, c'est un travail qui sera poursuivi au rythme des renouvellements et de la création de nos marchés.

LA COMMUNICATION

Côté communication, l'année 2025 a été marquée par la mise en ligne de notre nouveau site internet.

Pour répondre aux besoins de nos collectivités, le SDES a souhaité faire évoluer son site internet. Après donc plus d'un an de travail avec notre prestataire, le nouveau site a été révélé en avril 2025.



PLUS MODERNE

La nouvelle identité graphique (adopté en 2020) est désormais pleinement reprise sur ce nouveau site.



ACCESSIBLE

En tant qu'acteur public, le SDES se doit de montrer l'exemple avec un site accessible par le plus grand nombre : difficultés de lecture, police adaptée aux troubles dys, compatibilité avec les dispositifs d'aide pour les personnes à mobilité réduite.



FONCTIONNEL

Calculatrice de subvention, agenda, extranet pour faciliter les échanges entre les collectivités et le SDES. Plus de 8 fonctionnalités font leurs apparitions sur ce nouveau site pour répondre aux besoins des collectivités et accompagner au mieux les projets sur le territoire.



ÉCO-CONÇU

Minimiser son impact énergétique passe également par le numérique, en ce sens le SDES fait le choix de minimiser les fonctionnalités sur son site internet (et de raisonner son évolution aux besoins exprimés par les utilisateurs). Ce nouveau site se veut également accessible sur tous les appareils mobiles (smartphone, tablette, PC) sans obsolescence de programme ou de version.



RESPONSABLE

Avec le choix d'outil français et un hébergement de notre site internet en France, le SDES souhaite valoriser le savoir-faire français et choisir des partenaires respectueux de la RGPD.

Désormais l'ensemble des informations, des actualités et des démarches sont à retrouver et à réaliser sur notre site internet www.sdes73.com



22

lettres
d'informations
dont 3 périodiques



103

publications
sur les réseaux
sociaux



83

articles dans la
presse locales

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

mars

20 mars - Formation mobilité électrique avec l'association AVERE Auvergne-Rhône-Alpes auprès de nos collectivités savoyardes. Formation suivie d'une démonstration de recharge de véhicule électrique, pour



permettre aux communes de devenir relais sur leur territoire.

27 mars - Salon des maires à Albertville avec l'animation d'une conférence sur la rénovation énergétique des bâtiments par Nicolas KLEIN conseiller en énergie du SDES, aux côtés du CAUE de la Savoie et de l'ASDER. Et la coanimation d'un atelier "Faites le plein d'énergie : investir dans la chaleur renouvelable et le photovoltaïque" par Estelle SARBONI, chargée de mission chaleur renouvelable, et Pascal YIM directeur de la SEM Savoie EnR.



avril

15 avril - Participation au premier salon de l'emploi territorial organisé par le Centre de Gestion de Savoie, pour rencontrer les futurs nouveaux agents du SDES.



mai



Une partie des agents du SDES ont participé aux différentes courses de l'Odyssea à Chambéry sous les couleurs du SDES.

juin



17 juin - Séminaire annuel pour les agents du SDES rythmé par une matinée de travail, un déjeuner partagé tous ensemble, en présence du Président et une après-midi ludique autour du cinéma.

juillet

22 juillet et 3 septembre Coup de projecteur sur les agents avec des séances photos à travers le département pour mettre en valeur nos métiers et nos agents.



septembre

30 septembre - En parallèle des instances une session d'acculturation à l'intelligence artificielle a été proposée par le Comptoir des Signaux aux agents et aux élus du SDES, pour se projeter et mieux appréhender ce nouveau sujet.



novembre

24 novembre - Salon de l'ingénierie locale avec notamment une présentation portée par Estelle SARBONI du SDES, aux côtés d'Emmanuel GOY, Directeur adjoint AURA de l'ADEME et de M. MANCUSO maire de Saint-Michel-de-Maurienne, sur le projet de création d'une boucle géothermale sur la commune.



03. Électricité

LE PATRIMOINE DE LA CONCESSION

Compétence historique du SDES, la concession est la raison même de notre existence. Depuis 1996, le SDES délègue la maintenance et l'exploitation de son réseau électrique à Enedis, pour ses 244 communes adhérentes.

PATRIMOINE DE LA CONCESSION

1,2 milliards d'€

(valeur de remplacement à neuf des infrastructures de la concession).

RÉSEAU DE DISTRIBUTION

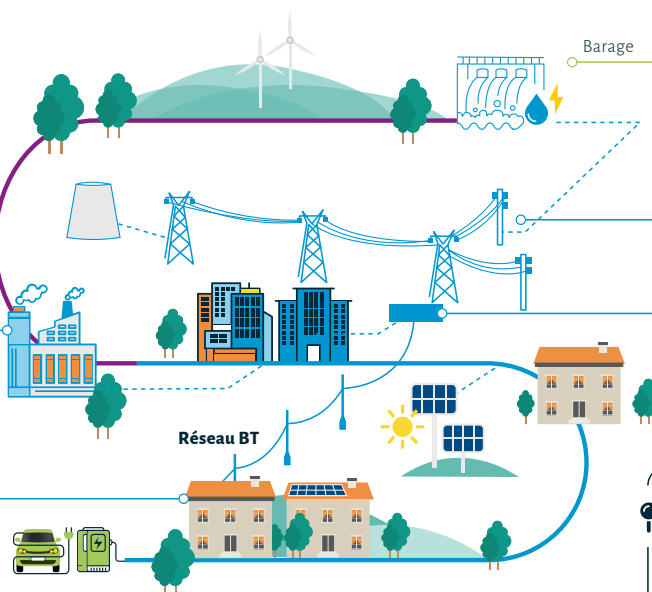
Hors concession
Concession

42

postes sources (hors concession)
en alimentation dont 28 situés
sur le territoire de la concession
(85 transformateurs HTB/HTA).

HTB : tension > 50 kV
HTA : tension ≤ 50 kV
302 départs HTA

Réseau BT (230 V - 400V)
2 137 km aérien
dont 98 km fil nu
3 589 km souterrain (61,6%)
5 824 km au total



5 913

**installations de
production EnR**

Réseau HTA (20 kV)
1 334 km aérien
2 884 km souterrain (67,7%)
13 811 colonnes montantes (OCB)
4 256 km au total
1 929 organes de coupure HTA

5 953

postes HTA/BT
sur poteau, urbain, compact...
(dont 133 cabines hautes
20 547 départs BT)



348 506

Points De Livraison (PDL)

315 2016

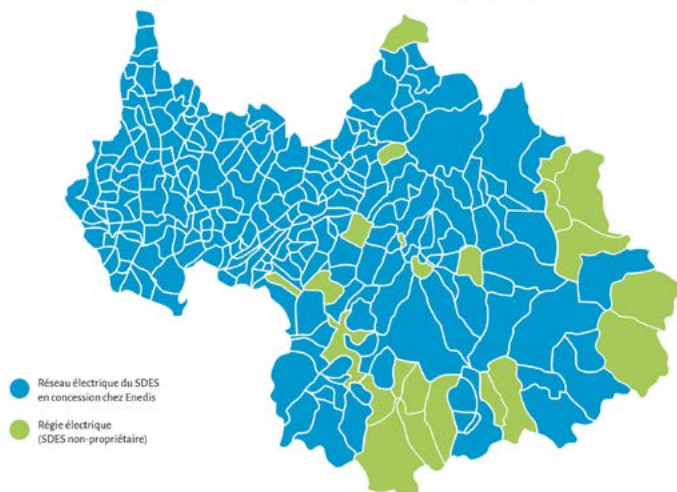
compteurs Linky posés
(90,1%)

Le patrimoine inclus dans la concession du SDES, se développe chaque année notamment avec de nouvelles installations d'énergie renouvelable, et aussi de nouveaux raccordements au réseau.

L'enjeu sur la concession est de maintenir un réseau en bon état (prévenir le vieillissement des installations), sûr et fiable notamment face aux changements climatiques (chaleur plus forte, etc.).

👁 Retrouvez le compte rendu d'activité d'Enedis sur le patrimoine de la concession du SDES sur www.sdes73.com

Patrimoine de la concession de distribution électrique du SDES



● Réseau électrique du SDES
en concession chez Enedis
● Réseau électrique
(SDES non propriétaire)



Préparer la concession aux enjeux de demain

Dans le cadre du contrat de concessions signé entre le SDES, Électricité de France et Enedis, un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) est établi de manière régulière pour établir le cadre des actions menées pour la concession.

Le PPI actuel proposait des actions jusqu'à fin 2025, ainsi l'année a été consacrée à travailler en partenariat avec Enedis pour établir un nouveau programme pluriannuel d'investissement pour la période de 2026 à 2030.

De nombreuses réunions de travail ont eu lieu entre les équipes du SDES et d'Enedis permettant dès le début d'année 2026, la mise en place du PPI n°2, engageant Enedis sur des investissements à hauteur de 34 millions d'euros pour maintenir la qualité du réseau et augmenter la résilience de celui-ci face aux évolutions climatiques.

Tout au long de la période 2026-2032, les équipes restent en étroite collaboration sur les opérations menées et refont le point régulièrement sur les actions, les objectifs fixés par le PPI n°2 pour s'assurer du respect de l'engagement de chacun.

Ces négociations et ce travail fait partie intégrante des missions du SDES qui prend en charge la gestion des contrats de concessions électrique pour les collectivités adhérentes au titre de l'AODE.



Les actions renforcées également en matière de transition énergétique

Dans le cadre de la concession et du travail autour du programme pluriannuel d'investissement, le SDES et Enedis ont travaillé en 2025 autour du renouvellement de la convention transition énergétique pour la période 2026-2030.

Dès 2023, le SDES et Enedis ont mis en place un premier **partenariat en faveur de la transition énergétique** appelé **"Convention TE (transition énergétique)"** d'une durée de 2 ans. En 2025, un travail a été fait pour préparer la suite et la nouvelle convention qui prendra effet en 2026 pour maintenir une continuité des actions lancées et permettre le développement de nouvelles actions.

En effet, Enedis est au cœur des enjeux de la transition énergétique, puisque **95 % des énergies renouvelables sont connectées au réseau public de distribution d'électricité**, qui doit par ailleurs s'adapter en permanence aux nouveaux usages de consommation, tels que la recharge des véhicules électriques ou encore l'autoconsommation.

La convention transition énergétique vise à encourager et renforcer diverses actions :

- Accompagnement de la sobriété et de l'efficacité énergétique,
- Accompagnement du développement des EnR,
- Adaptation et résilience des réseaux à la transition énergétique,
- Développement de la mobilité électrique,
- Expérimentations et innovations,
- Favoriser ou accompagner des flexibilités du réseau,
- Mise en œuvre d'actions communes de communication et de sensibilisation autour de la transition énergétique.

Conscients que les efforts en matière de transition énergétique passeront par le développement de nouvelles pratiques, le SDES et Enedis sont attachés à accompagner le déploiement des initiatives et solutions accélérant la transition énergétique.

Cette convention permet de mobiliser respectivement 120 000€ pour le SDES et pour Enedis chaque année pour agir en faveur de la transition énergétique.

Des négociations également autour de l'Article 8

Les négociations avec Enedis concernant la convention article 8 ont été engagées depuis fin 2024 en parallèle des négociations portant sur le PPI n°2 du contrat de concession et de la convention transition énergétique.

Cette convention d'une durée de 5 ans, en accord avec l'ensemble des éléments conclue avec notre partenaire Enedis l'engage sur des **participations financières annuelle de 860 000 €** pour des travaux d'amélioration esthétique intégrant le renforcement et la sécurisation des ouvrages du patrimoine de la concession sur les réseaux HTA et BT à réaliser **sous maîtrise d'ouvrage intégrale du SDES**, avec **une enveloppe spécifique de 40 000 €** dédiée à la résorption des réseaux DP en technique fil nu.

Le montant de cette convention article 8 sont basé sur les travaux réalisés sur l'année précédente (N-1) et sur un programme de travaux annuel que le SDES réalise pour le compte des communes.

Enedis
participation
annuelle
860 000 €

SDES
enveloppe maîtrise
d'ouvrage
40 000 €



Visite de chantier avec Enedis

Dans le cadre du contrat de concession conclu entre le SDES et Enedis des visites de chantiers communes sont organisées régulièrement.

En novembre, les équipes ont visitées le chantier de modernisation du réseau électrique souterrain à La Motte-Servolex. Cette opération illustre l'engagement partagé d'Enedis et du SDES pour un réseau plus robuste, résilient et prêt à relever les défis climatiques et énergétiques. Cette intervention fait suite à plusieurs incidents survenus en juillet 2025 et a permis de garantir un niveau de fiabilité de la qualité de fourniture tel qu'attendu de la part des clients particuliers comme des entreprises.

ENFOUISSEMENT ET SÉCURISATION DES RÉSEAUX

Le SDES est maître d'ouvrage pour les travaux d'enfouissement des réseaux électriques des collectivités adhérentes au SDES.

Pardélégation, le SDES coordonne et réalise également l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de génie civil des réseaux de télécommunications de ces mêmes collectivités.

01
41
dossiers

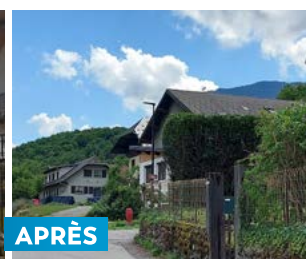
€
8 781 136 €
Montant TTC des travaux
pour les 41 dossiers



3 776 209 €
Montant des participations
du SDES



AVANT



APRÈS

📍 Essert-Blay - secteur chef-lieu



AVANT



APRÈS

📍 Jacob-Bellecombette - secteur chemin de Miremont



AVANT



APRÈS

📍 Jacob-Bellecombette - secteur chemin de Miremont

ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ

Dans un contexte post crise énergétique, le marché 2025, initié en 2024 est resté marqué par des niveaux de prix assez élevés avec un montant global d'environ 80 millions d'euros pour les deux années de fourniture.

Au regard de ces prix de marché, le SDES a pris la décision de ne pas mettre en consultation les besoins en électricité des membres du groupement éligibles aux tarifs réglementés de vente (environ 2 000 PDL majoritairement < 36 kVA). En effet, ces prix encadrés par les pouvoirs publics se sont révélés plus avantageux économiquement.

Dans un contexte tarifaire particulier, certains fournisseurs majeurs d'électricité (Engie et EDF) n'ont pas souhaité remettre d'offre dans l'accord cadre pour la fourniture d'électricité 2024-2025 et 2026-2027. Ce qui traduit la difficulté pour l'ensemble des acteurs du secteur de se positionner sur les prix.

Le marché 2024-2025 marque également le développement de l'autoconsommation collective pour certains membres de notre groupement. Ce sont des avancées pour la transition énergétique de notre territoire, qui demande cependant quelques ajustements dans la préparation de nos futurs marchés. Les consommations et la facturation doivent être revues au regard de l'évolution de cette pratique.

Bilan du groupement 2024/2025



266

membres

(30 membres de plus que sur le groupement précédent)



11 845

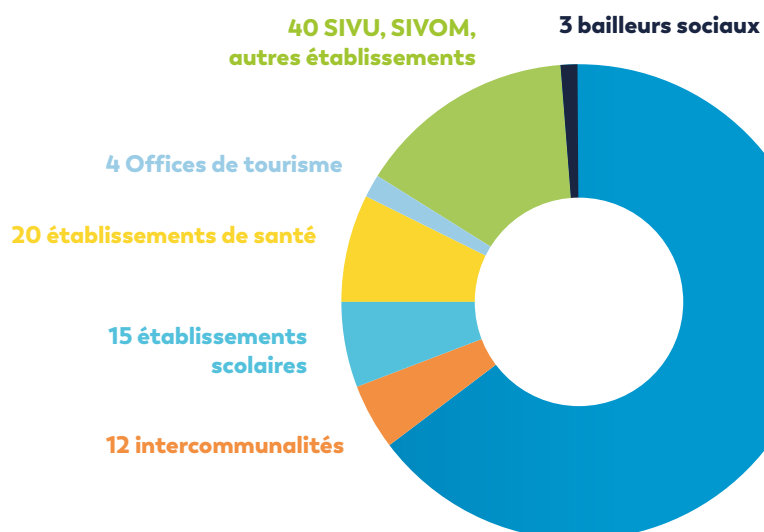
points de livraison
(PDL)



190

GWh/an
consommés par an

Qui sont les membres du groupement ?



172
communes

soit 2/3 des
communes de Savoie

En 2025, trois fournisseurs garantissent l'approvisionnement des 266 membres du groupement :



Total Énergie (lot A), pour l'ensemble des points de livraison (PDL) et les membres éligibles aux tarifs réglementés de vente (TRV).

Major de l'énergie en France et à l'international, Total Energies est fournisseur de plusieurs groupements publics d'achat d'électricité (Syndicats d'énergie de la Drôme, de l'Allier ou de la région Lyonnaise).



Volterres (lot B), pour le lot dédié à l'électricité verte, pour les PDL basse tension (≤ 250 kVA).

Volterres est un fournisseur français créé en 2019 avec une équipe 19 personnes, filiale de SUN'R groupe (producteur EnR) dont Eiffage est actionnaire majoritaire. L'entreprise gère d'importants consommateurs multisites tels que la ville de Paris, la Métropole du Grand Lyon ou le Syndicat d'énergie de la Gironde.



Enalp (lot C), pour les PDL situés en régions électriques.

ENALP est un fournisseur d'électricité local, à taille humaine (19 salariés), basé à Seyssel en Haute-Savoie.

Une préparation anticipée du marché 2026-2027

Pour le groupement 2026-2027, les fournisseurs restent identiques sauf pour le Lot A qui est désormais attribué à Octopus Energy.

En fin d'année 2025, un travail a été mené en partenariat avec le fournisseur Octopus Energy de façon à préparer le changement de fournisseur de 12 000 points de livraison (PDL), pour les membres du lot A. Les membres du groupement ont été sollicités notamment pour la validation des périmètres avant le changement de fournisseur au 1^{er} janvier 2026.



En savoir + sur Octopus Energy

Octopus Energy France (fusion entre PLUM et Octopus Energy depuis 2022), se développe dans de nombreux pays et sur le territoire national en tant que fournisseur de plusieurs collectivités et groupement d'achat comme la Ville d'Annecy, la Ville de Pau, le Syndicat départemental d'énergie des Bouches-du-Rhône.



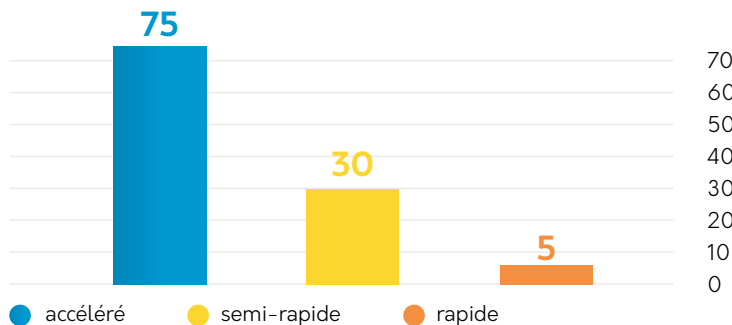
04. Mobilité électrique

Les chiffres clés

Les rapports d'activité de la concession **eborn** sont disponibles sur www.sdes73.com

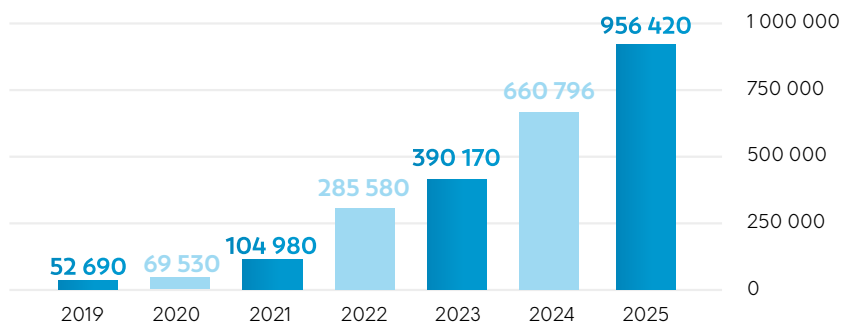
En 2025, **plus de 140 communes ont désormais transférées leur compétence "IRVE" au SDES** qui prend en charge l'installation et l'exploitation des infrastructures. Désormais **144 communes** nous font confiance dans le domaine de la mobilité durable.

NOMBRE DE BORNES EN FONCTIONNEMENT



Les bornes de recharge accélérées sont majoritaires sur notre territoire, attractif et très touristique. De ce fait, les zones de recharge se doivent d'être suffisamment puissantes pour permettre une recharge rapide (60 km en 15 min, 100 km en 25 min, 240 km en 1 h) et une rotation efficace sur les bornes.

CONSOMMATION (KWh) AU FIL DES ANS



La consommation sur le **réseau Eborn** en Savoie, nous permet de constater l'importance d'avoir fait évoluer le nombre de bornes en cohérence avec l'évolution du parc de véhicules électriques.



Retrouvez toutes les informations et réalisez vos démarches d'abonnement sur www.eborn.fr



15

demandes
d'installations



15

bornes mises en service
au cours de l'année



110

bornes implantées sur
notre territoire à la fin
de l'année 2025



48 307

charges réalisées sur le
réseau Eborn en Savoie
soit

956 420 KWh
consommés



6 376 133

équivalent de km parcourus



956

tonnes de Co²
économisées



2,80h

de charge en moyenne

DES INSTALLATIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

En mars 2025 au Viviers-du-Lac, la 100^{ème} borne du réseau savoyard a été inaugurée. Cette nouvelle borne est installée sur le parking de covoiturage de la gare SNCF de la commune. Pour répondre aux besoins dans cette zone c'est une borne dite lente (22/22 kW/AC-AC) qui permet une recharge de 100 km en 2h, lors d'une activité longue ou d'un stationnement long sur le parking. Cette nouvelle borne de recharge vient compléter le maillage du **réseau Eborn**.

Proposant plus de 2 800 points de charge sur 11 départements, le **réseau Eborn** est le premier service de recharge du Sud-est de la France, en termes de nombre de points de charge ouverts au public. En Savoie, cette borne nous a permis de dépasser les 100 bornes en service, dès le mois de mars, rejointe par 10 bornes supplémentaires en fin d'année 2025.

Lors de cette inauguration nous avons eu la chance d'accueillir l'équipage de Ice on the road, avec leur 2CV électrique.

En juillet, c'est la première borne de recharge de la commune de Frontenex qui a été inaugurée. Le SDES et la commune ont fait le choix d'installer une borne semi-rapide (22/24kW AC/DC) pour des recharges de 100km en 1h, 200km en 2h, pendant l'utilisation des services de proximité ou d'activités (promenade, rendez-vous, déjeuner, visite médicale, etc.).



📍 Frontenex



📍 Viviers-du-Lac



UN TRAVAIL STRATÉGIQUE AVEC LA RÉVISION DU SDIRVE

La période actuelle est charnière pour le développement de la mobilité électrique. L'offre de véhicules évolue rapidement, les usages se diversifient, de nouvelles obligations réglementaires apparaissent et les initiatives privées se multiplient.

En Savoie, depuis 2018, le SDES accompagne les collectivités dans leur mobilité électrique et a participé au déploiement d'environ 120 bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides (IRVE) ouvertes au public. **À fin 2025, 144 communes sur 273 ont transféré la compétence IRVE au SDES.**

Parallèlement, l'offre de mobilité électrique est complétée par d'autres infrastructures privées, notamment sur les parkings commerciaux et sur le réseau autoroutier.

Afin d'assurer une cohérence territoriale de ce développement, le SDES a engagé en 2022 l'élaboration d'un Schéma Directeur de développement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE).

Ce document a été conçu comme un document stratégique et opérationnel, structuré autour :

- d'un diagnostic territorial,
- un programme de développement assorti d'objectifs chiffrés à horizon 2025 et 2028,
- un calendrier de mise en œuvre précisant les ressources nécessaires,
- un dispositif de suivi et d'évaluation.

Il définit les priorités d'action pour garantir une offre de recharge coordonnée entre les maîtres d'ouvrage publics et privés, cohérente avec les politiques locales de mobilité et adaptée aux besoins des usagers.

Une révision de ce document est donc nécessaire régulièrement afin d'actualiser les données et réévaluer les besoins au regard de l'évolution des mobilités électriques.

C'est donc ce travail qui a été mené tout au long de l'année 2025, réalisé en collaboration avec le cabinet AEC, afin de proposer un nouveau document stratégique.

	Objectifs fixés en 2022	Objectifs fixés en 2025
Points de charge ouverts au public	664	1693
Besoin en nombre de points de recharge à l'horizon 3 ans	1 209	-
Besoin en nombre de points de recharge à l'horizon 6 ans	1 706	-

Quels bilans tirer de cette mise à jour ?

Le nombre de points de charge recensé dans le cadre de ce nouveau diagnostic montre un niveau déjà équivalent aux besoins projetés pour 2028 et même supérieur aux prévisions initiales établies par le SDIRVE en 2022. De plus en Savoie, le ratio d'un point de charge pour dix véhicules électriques défini comme objectif national, est dépassé car le territoire présente un ratio d'un point de charge pour 8,8 véhicules. Cela confirme que la Savoie dispose d'un niveau d'équipement satisfaisant.

Malgré ce bon niveau d'équipement global, la répartition des points de charge reste hétérogène selon les territoires, tant en densité qu'en puissance disponible. Certaines zones notamment en montagne ou dans des secteurs faiblement peuplés sont à plus de 10 km d'une borne de recharge.

De manière générale le territoire présente un maillage globalement satisfaisant et une adéquation entre la densité de population, du parc de véhicule et des équipements existants.



Quel avenir pour la mobilité électrique ?

Les projections de développement du parc de véhicules électriques, basées sur les scénarios de RTE, montrent un écart significatif par rapport aux estimations réalisées en 2022, avec une révision à la baisse de l'ordre de -40 % à -50 %. Les trajectoires de besoins à l'horizon 2028 ont donc été ajustées en conséquence.

La Savoie entre désormais dans une nouvelle phase : le passage d'une logique de déploiement massif à une logique de gestion qualitative, territorialisée et optimisée du réseau.

Dans ce contexte, le SDES établit des orientations stratégiques :

- **Consolider l'existant** : fiabilité, maintenance et information des usagers,
- **Renforcer de manière ciblée** les zones en tension ou en forte progression d'usage,
- **Adapter le déploiement** aux spécificités locales (urbain, rural, touristique),
- **Prioriser les usages du quotidien** avant les besoins de transit longue distance,
- **Garantir la qualité de service** et l'équité territoriale,
- **Maîtriser les investissements** dans un contexte de croissance plus modérée.

Le SDES devra suivre l'évolution des usages et du déploiement à horizon 2028 afin d'ajuster la part d'équipements à développer directement via son **réseau eborn**, dans une logique progressive et pragmatique, évitant tout surdimensionnement.

05. Transition énergétique

LE PATRIMOINE BÂTI

Audits énergétiques du patrimoine bâti

12 dossiers validés en 2025, pour un montant global de 41 180€ et une participation financière du SDES à hauteur de 25 438€ via le Fonds Chêne.

Ce sont plus de 5 400m² de bâtiments communaux qui ont été audités, parmi lesquels des salles polyvalentes, école, crèche, mairie, bâtiments sportifs...

Autant de bâtiments qui ont bénéficié d'un audit énergétique intégrant :

- **Un état des lieux afin** d'avoir une vision de la vétusté et des performances de l'enveloppe et des équipements techniques
- **Une simulation thermique dynamique** permettant une analyse du confort d'été au sein du bâtiment
- **Des préconisations chiffrées**, combinées au sein de différents scénarios de travaux afin que la collectivité puisse rapidement se projeter sur les suites à donner
- **L'audit énergétique** est une étape essentielle avant la réalisation de travaux sur le patrimoine bâti communal.

Ce sont les communes de Vions, La Léchère (2), Voglans, Motz, Saint-Genix-les-Villages et la communauté de commune Les Versants d'Aime (4) qui en ont bénéficié.

Travaux de rénovation du patrimoine bâti

6
participations
financières

398 898 €
pour des travaux réalisés
dans les communes d'un
montant de 6 020 821 €

Ces participations financières permettent d'aider à la rénovation énergétique globale de différents bâtiments (mairies, écoles, ...). Les principales actions menées consistent en l'isolation thermique de l'enveloppe, le remplacement des menuiseries, la mise en place de centrales de traitement d'air double-flux, etc.

Les économies d'énergies calculées pour ces **6 bâtiments** représentent **51% des consommations initiales** (380MWh/an économisés). Les travaux prévus permettront d'éviter le rejet dans l'atmosphère de **58,5tCO₂e/an**, soit un **gain de 61%**.

Les travaux de rénovation ont été menés sur les communes des Echelles, Saint-Genix-les-Villages, Dullin, Entremont-le-Vieux, Pont-de-Beauvoisin et Novalaise.



📍 École-en-Bauges

Le Fonds Chêne

Le SDES est lauréat du sous-programme chêne, porté par la FNCCR. Le Fonds Chêne a pour but d'apporter un soutien financier aux collectivités territoriales dans leurs actions d'efficacité énergétique.



En 2025, ce sont les saisons suivantes qui ont été proposées aux collectivités :

SAISON 5 :

Candidature portée sur **41 dossiers**. **15 dossiers lauréats** pour un total d'aide attribuée de **464 649 €** répartie parmi :

- **2 postes d'économies de flux**
- **Près de 350 000€ de maîtrise d'œuvre** dans le cadre de rénovations globales de 10 bâtiments communaux
- **37 500€ d'assistance à maîtrise d'ouvrage** dans le cadre de 3 projets de rénovations énergétiques et de décarbonation de la production de chaleur

SAISON 6 :

Cette saison a été suspendue puis reportée sur 2026 en raison du dépassement de l'enveloppe d'aide provisionnée par ACTEE et des incertitudes sur le gouvernement.



L'expérimentation des compteurs connectés, en phase d'exploitation

En 2024, le SDES avait mené une expérimentation sur quatre communes du bassin chambérien : **Bassens, Challes-les-Eaux, La Motte-Servolex et Saint-Alban-Leysse**, en déployant des compteurs-connectés au réseau **LoRa Wan** existant de Grand Chambéry. Ces objets sous-compteurs d'énergie (thermiques, de gaz et d'électricité) permettent notamment un suivi plus fin des consommations des bâtiments concernés.

Les **81 sous-compteurs installés en 2024** sont désormais exploités par la société **REQUEA**, missionnée par le SDES. Une plateforme en ligne est mise à disposition des quatre communes pour la remontée et l'exploitation des données.

L'exploitation de ces objets connectés passe par :

- Une convention entre le SDES et Grand Chambéry encadrant l'utilisation par le SDES du réseau privé LoRa WAN de l'agglomération.
- Une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre le SDES et chaque commune concernée encadrant l'installation des sous-compteurs et la gestion des données associées.

Cette expérimentation permet de gagner en expérience afin de mieux appréhender à terme le projet d'étude d'un réseau connecté **IoT** à l'échelle départementale, en collaboration avec le Département de la Savoie et l'Université Savoie Mont Blanc.

Le SDES prévoit également de développer en 2026 un accompagnement technique et financier à l'installation de sous-compteurs connectés sur l'ensemble du département, en lien avec la participation financière "Petits travaux" mise en place en 2025.



Programme "petits travaux"

En 2025, le service transition énergétique a proposé un nouveau programme de financement qui a vocation à compléter l'offre de participation financière du SDES pour la rénovation du patrimoine bâti.

Il permet d'encourager des actions d'efficacité énergétique ou de confort d'été ponctuelles qui ne s'inscrivent pas dans une rénovation globale du patrimoine bâti.

Au cours de l'année 2025, **5 dossiers ont été accompagnés** pour un **montant global de 15 839 €** pour des installations de BSO, de films solaires mais aussi de thermostats programmables.

CERTIFICAT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE – CEE

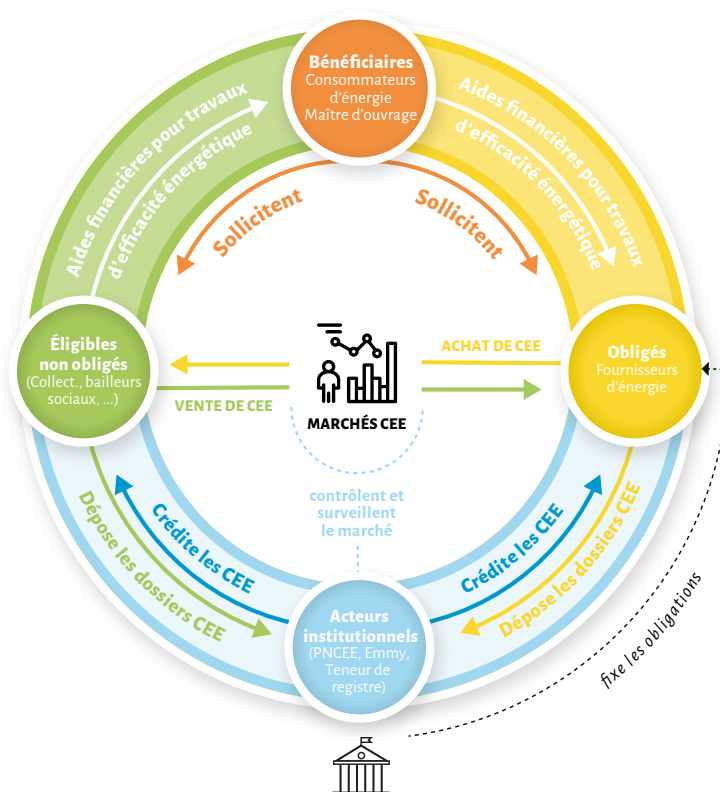
Bilan 2025

721
GWhcumac
déposés à l'échelle
du groupement TEARA
(9 syndicats)
soit
5,7M€

99
GWhcumac
déposés à l'échelle
du SDES
soit
852 000 €

Sur ce total, **27 GWhcumac** correspondent à des dossiers valorisés indépendamment des participations financières du SDES, donc reversés aux communes.
Le reste se répartit entre 42 GWhcumac liés aux participations financières éclairage public, et 30 GWhcumac liés aux participations financières bâtiments.

PRINCIPE DU DISPOSITIF CEE





CONSEIL EN ÉNERGIE

Accompagnement des conseillers en énergie

Au sein des 87 communes qui ont signé la convention d'accompagnement, les conseillers en énergie sont les interlocuteurs privilégiés des communes pour tous les sujets touchant à la transition énergétique de leur patrimoine (bâti, éclairage public).

Le panel de collectivités ayant conventionné est très large. La grande majorité des collectivités accompagnées sont des communes, avec des populations DGF allant de 114 à 8837. Deux communautés de communes sont également accompagnées sur leur patrimoine.

Les conseillers en énergie réalisent ainsi des bilans énergétiques annuels visant à donner aux communes (élus et agents techniques) une vision d'ensemble des consommations d'énergie des bâtiments et de l'éclairage public. Cet état des lieux permet ensuite, au cours de la réunion de restitution du bilan, de prioriser les actions à mener (réalisation d'un audit énergétique, rénovation thermique, amélioration du plan de comptage, mise en conformité réglementaire).

En parallèle, le conseiller en énergie accompagne les collectivités dans la mise en conformité vis-à-vis des réglementations en lien avec l'énergie (Décret Eco Energie Tertiaire, Décret BACS, loi APER). Il réalise par exemple, pour le compte des collectivités, les déclarations OPERAT annuelles.



Quels retours des communes sur nos actions ?

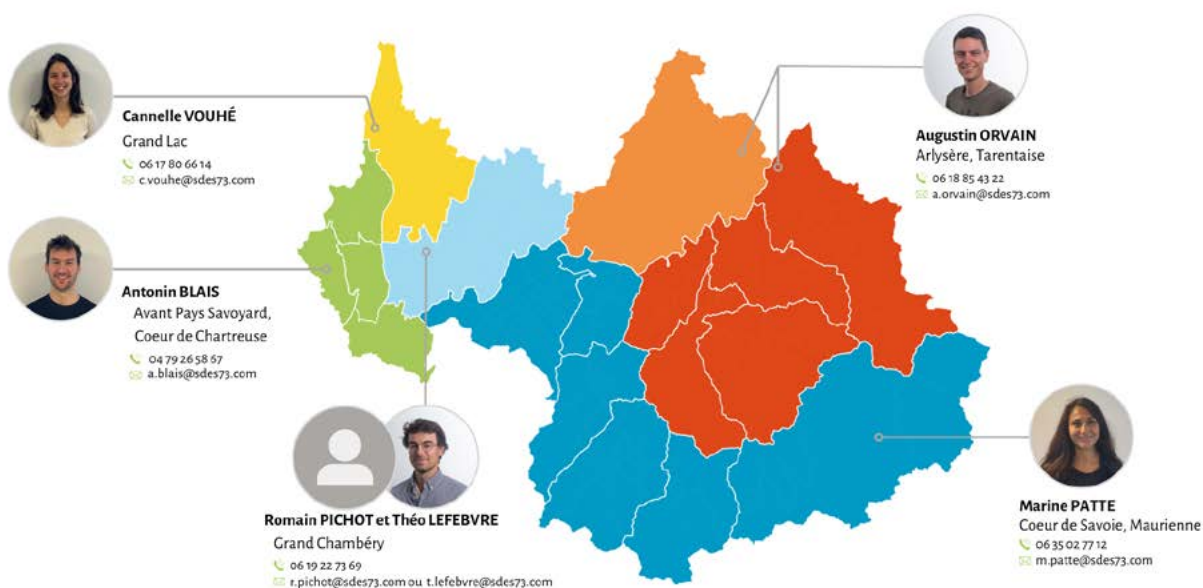
100 % des communes répondantes nous ont indiqué vouloir renouveler leurs conventions CEP pour 2026.

L'ensemble des prestations proposées par les CEP rencontre un franc succès auprès des 87 communes suivies en CEP, qui en sont toutes satisfaites, voire très satisfaites des prestations dont elles ont bénéficié.

Le principal point d'amélioration concerne le réalisme financier et technique des propositions formulées par le CEP.

Les nouveaux accompagnements prévus sur 2026-2027 auront pour objectif d'orienter l'accompagnement vers la concrétisation des actions et des projets, et donc de faire progresser le service sur ces thématiques.

CARTOGRAPHIE DES CEP





Webinaire café sur les capteurs de température connectés

Un webinaire à destination de l'ensemble des collectivités de Savoie a été organisé courant 2025 afin de présenter divers retours d'expérience de communes sur l'utilisation et l'analyse des données issues de capteurs de température connectés.

Ce webinaire a réuni **une trentaine de communes** et a permis de montrer l'importance de ces données pour **réduire les consommations d'énergie en optimisant la régulation**, ou encore pour **améliorer le confort thermique**, en hiver comme en été.



Une réflexion de fond sur l'évolution des accompagnements à la transition énergétique auprès des collectivités

À la suite d'un travail amorcé en 2024 par les conseillers en énergie sur l'évolution de la prestation proposée par le SDES, l'année 2025 a permis de mûrir la réflexion en lien avec deux projets plus transverses : la révision des statuts du SDES, et la candidature à l'appel à projet européen ELENA.

Les contours du nouvel accompagnement, déployé à partir de 2026, a été défini en lien avec la commission "transition énergétique" des élus du SDES.

L'objectif est de proposer différents niveaux d'accompagnement pour répondre au mieux aux besoins des collectivités. Les modalités financières, d'adhésion et d'accompagnement seront détaillées aux collectivités au cours de l'année 2026.



06. Énergies renouvelables

LES ÉTUDES D'OPPORTUNITÉS POUR LES OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

Le SDES accompagne les collectivités dans les études d'opportunités (menées en amont des études de faisabilité), notamment sur la possibilité d'installation d'ombrières photovoltaïques.

Les études menées en 2025, portent sur :

- ✱ 7 parkings sur la commune des Belleville,
- ✱ La déchetterie de Gilly-sur-Isère, dont l'étude de faisabilité est désormais en phase de consultation pour Arlysère.
- ✱ L'école de Bourdeau (préau, toiture de l'école)

LES ÉTUDES POUR DES PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES SUR TOITURE

5 dossiers ont été validés en 2025, principalement des études de structure de bâtiment pour des projets de panneaux photovoltaïques en toiture. Le SDES a participé financièrement à ces études à hauteur de **33 000 €** avec un reste à charge pour les communes concernées de **19 800 €**.



Projets 2025

- **Drumettaz-Clarafond**, installation sur le bâtiment du centre technique municipal,
- **La Chapelle Blanche**, installation sur le bâtiment de la Mairie,
- **Saint-Jean de la Porte**, installation sur le bâtiment du Groupe scolaire de la commune,
- **La Chapelle du Mont du Chat**, installation sur le bâtiment de la salle des fêtes de la commune,
- **Novalaise**, installation sur le bâtiment de la Maison des associations,
- **Saint-Alban-Leyse**, installation sur le Gymnase communal (salle Chamois),
- **Mercury**, installation sur le bâtiment du groupes scolaires Joseph Trolliet et Jean Brunier,
- **Les Belleville**, installation sur les bâtiments des centres techniques municipaux de Saint-Jean-de-Belleville et Saint-Martin-de-Belleville. Sur la commune deux projets sont prévus pour 2026 et trois supplémentaires pour 2027.



DES ÉTUDES POUR DES PROJETS HYDRAULIQUES

Le SDES accompagne les collectivités sur des études de faisabilité pour des petits projets hydrauliques. En 2025, le SDES a accompagné 3 communes suites à leurs sollicitations sur le sujet et notamment pour une étude de faisabilité d'un projet de **microcentrale hydroélectrique** sur l'ancienne scierie de Bellecombe en Bauges.

MAIS AUSSI DES PROJETS EN INTERNE

Le SDES ne fait pas exception et profite également des compétences internes pour des projets qui le concerne avec un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du SDES.

En 2025, une étude a été menée avec différents scénarios d'autoconsommation, avec une consultation de plusieurs installateurs pour échanger sur ce projet.



📍 Bureaux du SDES

LE SDES REJOINT LE RÉSEAU DES GÉNÉRATEURS

Le SDES a rejoint le réseau national “Les Générateurs” porté et financé par l’ADEME. Désormais, les collectivités savoyardes peuvent solliciter les membres du réseau *Les Générateurs*, dont le SDES, de la phase d’émergence d’un projet jusqu’à la phase de développement. Le SDES apporte son appui technique aux communes pour étudier le potentiel EnR de son territoire (photovoltaïque, hydraulique, éolien, terrain, parking, toiture communale), dans les démarches de développement du projet, dans le choix du constructeur et les différents choix possibles dans le montage technique et financier des projets et leurs financements.

CHALEUR RENOUEVABLE



69

dossiers de subventions CCR

(CCR1 et CCR Territoires Savoie
compris) enregistrés et traités à
l’échelle du département.

Contrat de chaleur renouvelable

Le SDES, est engagé auprès de l’ADEME dans le cadre du Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) à destination des acteurs tant privés (entreprises, sites touristiques, hôtellerie, restauration, agriculteur, etc.) que publics (école, mairie, bâtiments culturels, etc.).

Le premier Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial, dit CCR 1, a officiellement été clôturé en 2025 avec un montant de subvention attribuée de **3 076 340 €** pour **8 448 MWh de chaleur décarbonée par an**. Le CCR 1 a rempli l’ensemble des objectifs fixés par l’ADEME et a permis l’accompagnement de nombreux projets sur les territoires de Cœur de Savoie et de la Maurienne (territoires couverts par le CCR1).

Pour poursuivre l’accompagnement sur le département, le **Contrat de Chaleur Renouvelable Territoires de Savoie**, dit CCR Territoires de Savoie, a été officialisé avec l’ADEME en mars 2026 pour une durée de 4 ans. Sur l’enveloppe totale de **13 532 100 €** déléguée par l’ADEME, **1 815 649 €** de subvention ont été attribuée en 2025 pour décarboner **3787 MWh de chaleur par an** sur toute la Savoie. Pour assurer l’animation du dispositif localement, un contrat de partenariat a été signé avec les EPCI savoyardes en septembre 2025 pour une durée de 3 ans.



Etudes de faisabilité

En 2025, le SDES a accompagné 4 collectivités : la commune de Saint Alban Laysse, Barberaz, Porte de Savoie et la communauté de communes Cœur de Tarentaise, avec la restitution d’études de faisabilité pour des réseaux de chaleur sur leurs territoires.

Accompagnées par des bureaux d’études, les collectivités ont étudié la possibilité d’intégrer ou de créer des réseaux de chaleur urbain pour chauffer un certain nombre de leurs bâtiments communaux. À ce jour les études ont été restituées aux collectivités concernées.

Régie de chaleur

Après délibération par la commune de Modane, le comité syndical du 16 décembre 2025, a validé de transfert de compétence pour la gestion des réseaux de chaleur et de froid par le SDES.

Le SDES accompagnera donc la commune de Modane, dans la phase de structuration du projet (étude, prospection, étude de faisabilité), dans la phase de réalisation (lancement d'un marché global de performance, sélection des entreprises, réalisation des travaux et mise en service du réseau de chaleur) qui se déroulera dès 2026 et jusqu'en 2028, avec une mise en service prévue avant la saison de chauffe.

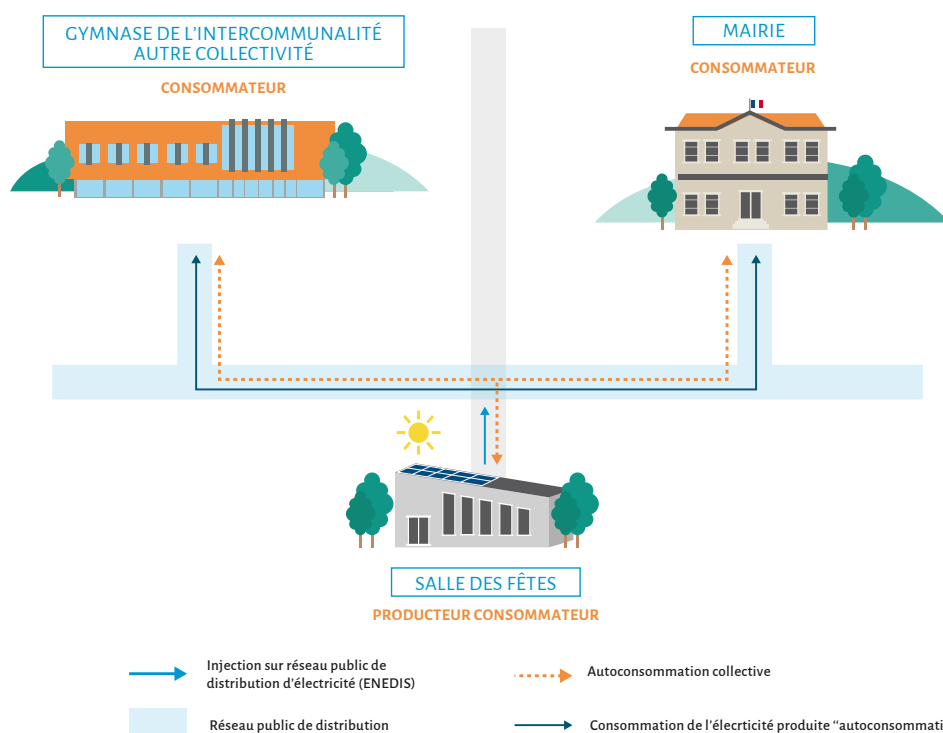


AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

L'association Partage Energie Savoie a été créée par le SDES et la SEM Savoie EnR, en juillet 2025 et regroupe à ce jour trois membres :



À travers cette association, le SDES accompagne les collectivités pour faciliter leur projet d'autoconsommation collective, assurant les missions de PMO (Personne morale organisatrice) dans toute la Savoie.



07. Éclairage public

DIAGNOSTIC DES PARCS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Chiffres clés



4

dossiers

validés en 2025, pour une enveloppe globale de participation financière du SDES de **3 490 €**, ce qui correspond à une participation à hauteur de **60 %** du montant total du diagnostic.



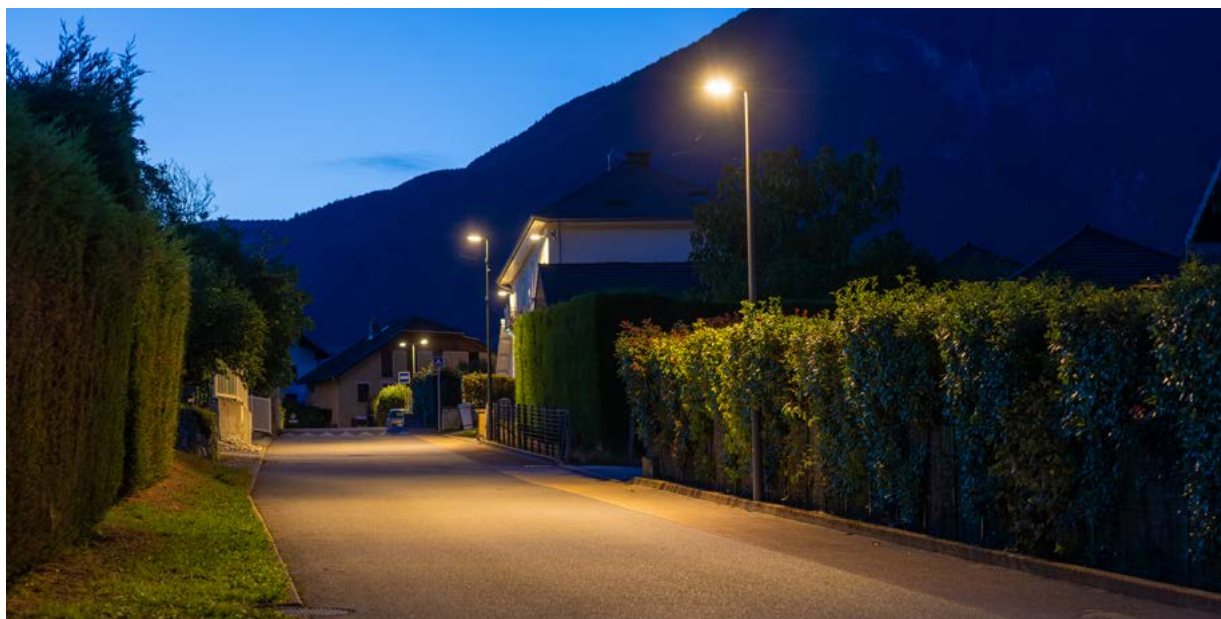
Environ

300

points lumineux diagnostiqués sur les communautés de communes de Porte de Maurienne, Les Versants d'Aime et de la Communauté d'agglomération de Grand Chambéry.



Pour les diagnostics, le SDES a lancé un **marché à bon de commande**. Ainsi, la prise en charge administrative et technique du point de vue des marchés est assurée par le SDES, une facilitation supplémentaire pour soulager les collectivités dans la gestion de leur parc d'éclairage public.



📍 Chamousset



RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

Chiffres clés



41

41 dossiers validés



345 651 €

de participations financières accordées

aux communes, sur des travaux à hauteur de 2.2 millions d'euros pour les travaux de rénovation des parcs d'éclairage publics en Savoie.



2777

luminaires remplacés,

21 horloges installées, 1 luminaire solaire mis en place et 14 luminaires supprimés.



40%

d'économie d'énergie (à minima)

Le relamping LED d'un point lumineux permet généralement à minima 40% d'économie d'énergie. S'il est couplé avec de l'extinction nocturne, le gain peut atteindre 75%.



À titre d'exemple, la commune de Challes-les-Eaux a rénové son parc d'éclairage public en plusieurs tranches entre 2019 et 2025, avec une participation financière du SDES globale de **76 000€**. Ce projet, couplé à la mise en place de l'extinction en cœur de nuit, a permis **un gain énergétique de 74%**.

Notes



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA SAVOIE

Bâtiment le 3D 81 rue de La Petite Eau
73290 La Motte-Servolex
04 79 26 42 10 | sdes@sdes73.com

www.sdes73.com